



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE LA  
COURSE CAMARGUAISE

Gérard BATIFORT  
Président de la F.F.C.C.

Objet : Convocation AG20151221  
Ref : GB/KR/CONV AG 2015 12

Nîmes, le samedi 5 décembre 2015

Madame, Monsieur, cher adhérent

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFCC à laquelle vous avez été conviés ce vendredi 04 décembre 2015 à compter de 18 heures 30 à FOURQUES (Gard) le quorum de 1262 licenciés présents ou représentés n'a pas été atteint.

- 1187 présents ou représentés sur un total de 2524 licenciés ont été répertoriés sur les listes d'émargements.

Conformément à l'article 26 des statuts de notre fédération et comme cela vous a été notifié en clôture de cette assemblée vous êtes à nouveau convoqués à cet effet le :

**Lundi 21 décembre 2015 à 18h00**  
**A la salle Georges Brassens à FOURQUES**

Même ordre du jour :

18h00 – 20h00 : Signature émargement, vérification des pouvoirs et procurations et vote sans condition de quorum des adhérents conformément aux articles 10 § I, II et III ; 12 et 5B des statuts et du règlement intérieur de la FFCC.

Mêmes questions soumises au vote :

(Vote à bulletin secret par catégorie d'adhérents licenciés à jour de leur cotisation 2015 sur présentation de leur licence).

1° - Modification des statuts avec application immédiate incluant le délai de convocation d'une nouvelle assemblée générale à cet effet.

2° - Budget prévisionnel 2016 incluant les révisions de la part fédérales sur les cotisations licences et sur les cotisations forfaitaires applicables aux courses camarguaises.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE

485 rue Aimé Orand – 30000 Nîmes

Tél : 04 66 26 05 35 – Fax 04 66 26 18 24

Siret : 343-011-342 00031 – NAF : 9499Z

*Délégation du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la Vie associative renouvelée par un arrêté en date du 31/12/2012*

Le rappel des propositions du groupe de travail mis en place suite à l'assemblée générale ordinaire de Vauvert du 22 septembre 2015, présentées en assemblée générale ordinaire le 18 novembre 2015 à Saint-Gilles a été effectué en ouverture de l'assemblée générale extraordinaire de ce vendredi 04 décembre 2015 à FOURQUES

20 heures : dépouillement et proclamation des résultats du vote.

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'être présents, vous devez utiliser les pouvoirs et les procurations jointes à cet effet.

Dans l'attente de ce vote, je vous présente, Madame Monsieur, cher adhérent, mes sincères salutations.



Gérard BATIFORT  
Président de la FFCC



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE

485 rue Aimé Orand – 30000 Nîmes

Tél : 04 66 26 05 35 – Fax 04 66 26 18 24

Siret : 343-011-342 00031 – NAF : 9499Z

*Délégation du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la Vie associative renouvelée par un arrêté en date du 31/12/2012*